

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2025

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Crédit du Maroc s'est tenue le **mardi 17 juin 2025**, sous la présidence de Monsieur **Mohamed Hassan BENSALAH**, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes clos au **31 décembre 2024** et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse sociaux et les états financiers consolidés arrêtés au **31 décembre 2024**, certifiés par les Commissaires aux Comptes, et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée dans le journal d'annonces légales « **Le Matin** », faisant ressortir respectivement un bénéfice net comptable de **698.435.654,61 dirhams** et un résultat net part du groupe de **740.949.131,19 dirhams**, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Directoire dont notamment la distribution d'un dividende brut de **41,70 dirhams** par action dont la mise en paiement s'effectuera à compter du **10 juillet 2025**.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet : **www.creditdumaroc.ma**.

Contacts Communication Financière :

- Myriam Nasrollah – Secrétaire Général Groupe : myriam.nasrollah@cdm.ma
- Mouna Benrhanem – Directeur de la Communication : mouna.benrhanem@cdm.ma